



MISSION D'ASSISTANCE AUX PARTICULIERS

AUTR'EXCAU3S, 1^{ER} CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE CITOYENNE À METTRE A LA DISPOSITION DE TOUS LES ACTEURS ECONOMIQUES UN ESPACE COWORKING GRATUIT »

Au-delà de votre entreprise, nous vous accompagnons dans la gestion de votre patrimoine et de votre situation fiscale personnelle.

Notre cabinet vous apporte de précieux conseils.

Faites confiance à notre expertise.



FISCALITE PERSONNELLE

Nous vous assistons et vous éclairons dans l'optimisation de votre situation fiscale :

- Inventaire et analyse de vos revenus,
- Optimisation et assistance à la déclaration de l'impôt sur le revenu,
- Optimisation et assistance à la déclaration de l'IFI (l'impôt sur la fortune immobilière).

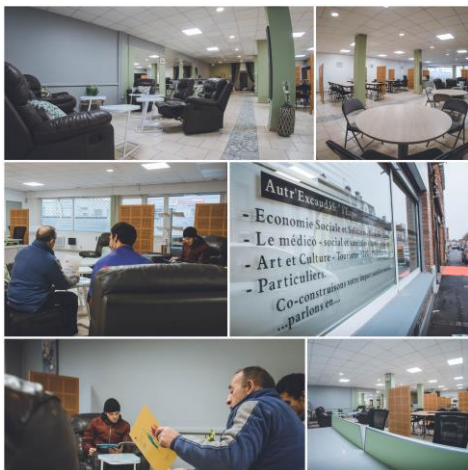
FISCALITE ET GESTION IMMOBILIERE

- Assistance au choix d'investissements défiscalisés
- Création et gestion de SCI (Société civile immobilière)
- Optimisation des revenus fonciers

GESTION DE PATRIMOINE

Vous vous posez les questions suivantes :

- Comment arbitrer entre rémunération et dividende ?
- Quels investissements dois-je réaliser pour préparer ma retraite ?
- Mon régime matrimonial est-il adapté à la transmission de



Votre Espace COWORKING GRATUIT !

Situé à 100 mètres du Musée du LOUVRE LENS

Nous contacter

Autr'ExcAud3s (Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille)

15, rue Paul Bert, 62300 Lens
Téléphone : 03 21 75 05 21
Mail : autr-excaud3s@orange.fr
contact@autrexcaud3s.com
www.autrexcaud3s.com

mon entreprise ?

- Quelle structure choisir pour mon investissement immobilier ?

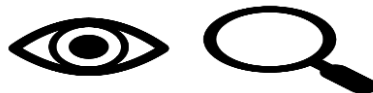
NOS RÉPONSES

- Nous réalisons une étude personnelle de l'arbitrage en fonction de votre situation personnelle, fiscale et sociale

- un audit patrimonial peut permettre de vous orienter à un investissement immobilier ou financier

- Nous vous conseillons sur le choix du régime matrimonial afin de mesurer l'incidence directe sur la transmission de votre patrimoine privé et professionnel

- Nous pouvons également vous accompagner dans votre projet d'investissement immobilier tant privé que personnel au regard de son financement, sa rentabilité, et de sa fiscalité.



Notre accompagnement

Nous vous accompagnons tant sur votre patrimoine professionnel que sur votre patrimoine privé, sollicitez notre expertise et gagnez en sérénité !

Nos atouts reconnus

* Compétence et disponibilité * Formation pluridisciplinaire * Indépendance, secret professionnel et respect d'une déontologie rigoureuse.

Des outils et des réseaux efficaces en partenariat avec l'Ordre des Experts-Comptables

Une base de références sur la création d'entreprise * des progiciels de simulation * Des solides relations avec les différents organismes publics et privés.

